



FLASHBACK :

Le magazine des congrès

CA de Décembre - KB

Ce CA (Conseil d'Administration) en nombre relativement restreint nous a permis d'être productifs et d'avancer sur un certain nombre de sujets : élections présidentielles, programme des ECNi, indépendance...

Laurène LACORDAIRE – VP ANEMF [AEM2]

N°11 : 21/12/2016

DARKB
CHRISTMAS

Les principaux points abordés lors du congrès :

-  **Numéris clausus**
-  **Elections présidentielles**
-  **Programme des ECNi**
-  **Indépendance** face aux laboratoires pharmaceutiques

FLASH INFO (à l'attention des D4)

Des ECNi complémentaires auront bien lieu **du 6 au 8 Mars** !
Pensez à vous inscrire via Céline entre le 14 et le 28 février

Numéris clausus

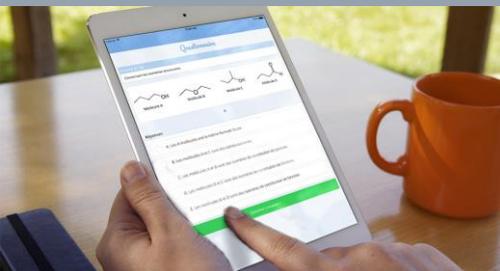
A quoi s'attendre pour 2017

Depuis l'annonce dans l'Etudiant d'une probable **augmentation de Numerus Clausus** pour 2017, un véritable espoir a envahi les (futurs ?) PACES. Une augmentation du numerus clausus de 478 places est envisagée pour toute la France. Cette augmentation tente de répondre aux problématiques des déserts médicaux et aux **difficultés d'accès au soin** touchant une partie de la population. Le décret ministériel définissant le numerus clausus pour l'année 2017 ne sortira qu'à fin Décembre. Il faut donc prendre du recul face aux chiffres énoncés : ce ne sont que les demandes faites par les Doyens. Il reste **cependant fortement probable que le numerus clausus augmentera** dans les Facultés concernées. Outre l'avantage qu'elle permette à plus d'étudiants d'accéder au cursus médical, l'augmentation du Numerus Clausus soulève cependant **certaines inquiétudes** auprès des différents représentants étudiants. En effet, ces étudiants en plus (jusqu'à 40% en plus pour certaines facs) sont autant d'étudiants qui devront être accueillis en **TP**, dans **les stages** (alors que les services sont déjà **souvent saturés** et qu'une augmentation du nombre d'externes par service met en danger **la qualité de la formation clinique**) ... Il est donc important que nous restions attentifs aux moyens mis en place par les différentes facultés pour absorber ce pool d'étudiants supplémentaires afin que notre formation n'en pâtisse pas.



Les carabins s'engagent... et rapportent gros à la recherche !

Cette année, ce n'est pas moins de **80.000€** qui ont été récoltés par les étudiants en médecine de France pour le Téléthon! Entre ventes de gateaux, apéros, vente aux enchères, cross solidaire, démarchage dans les centres commerciaux,... vous avez su nous prouver votre solidarité et votre motivation ! Cet argent ira en 1er lieu à **la recherche** contre de nombreuses maladies (maladies neuromusculaires mais aussi maladies neurodégénératives, maladies auto-immunes rares,...) mais également à l'aide et à **l'accompagnement des malades**, et à l'information scientifique. **Merci à tous** pour votre participation, et bien sûr spéciale dédié à **Marseille** (et à ses VP SGS de folie <3) qui a récolté plus de 47.000 € à elle toute seule !



Une appli QCM pour le tutorat ?

Afin de proposer des services de toujours meilleure qualité, le réseau Tutorat travaille à se doter d'un nouvel outil pédagogique. Si elle voit le jour, cette **plateforme adaptable** et spécifique à chaque tutorat, accessible à tous les PACES, proposera dans un premier temps une banque de QCM rédigés directement en ligne par les tuteurs pour que les PACES puissent s'évaluer 7 jours sur 7 et 24h sur 24h. Cet outil aura vocation à évoluer vers un véritable **support informatique** des Tutorats avec dépôts de vidéos pédagogique ... Les Tutorats voulant bénéficier et s'investir dans ce grand projet national pourront participer à son financement. *Plus d'informations à venir !*

Programme des ECNi

Actuellement, les externes sont confrontés à une **multiplication des référentiels** pour les **IECN**. Des items sont traités dans plusieurs ouvrages, se contredisent et il n'apparaît **pas de consensus clair** pour un certain nombre d'éléments. On ne le répétera jamais assez, les **médecins de demain** ne doivent simplement pas accumuler les connaissances, mais les allier à des **compétences cliniques** et à une **démarche de réflexion**. Or il est aujourd'hui impossible pour un étudiant d'acquérir toutes les connaissances apparaissant dans les référentiels et de s'impliquer au lit du patient. Ces trop nombreux ouvrages posent aussi un problème financier non négligeable aux externes...

Une étude réalisée à Bordeaux a montré la présence de 20 % de questions de spécialité dans les sujets des IECN. En effet, en marge des objectifs du programme national comme défini dans l'arrêté DFASM, les collèges d'enseignants définissent leurs propres objectifs, ce qui aboutit à la présence d'informations relevant du spécialiste dans les livres.

En conséquence, **l'ANEMF** s'est positionnée ce week-end pour :

- la création d'un **référentiel unique** des connaissances demandées aux externes
- qu'une instance relise **les items** en doublon. Son but : différencier ce qui relève des connaissances requises pour les **ECNi** de ce qui est hors programme.
- que les sujets des **IECN** ne portent que sur les objectifs du programme national comme défini dans l'arrêté DFASM
- la mise en place d'une **clause d'exception** qui porterai sur les éléments du programme qui ne bénéficient pas à l'heure actuelle d'un consensus dans les différents collèges. Cette clause imposerait de ne pas utiliser de sujets abordant lesdits éléments pour les **IECN**. Cette « pharmacovigilance » des items pourrait être faite par les externes via **l'ANEMF**. On doit encore travailler sur les modalités de ce système.

Il nous reste maintenant à faire remonter ces demandes aux responsables concernés, mais tes représentants ne s'arrêtent pas de travailler pour autant, un réel cadrage du programme des **IECN** devant être fait !





Elections présidentielles Quel enjeu pour les étudiants en médecine ?

En ces temps politiques troublés, parsemés d'attentats et de faits divers, règne pourtant dans l'air une atmosphère de changement. Il ne reste plus que quelques mois avant l'évènement sur lequel seront tournés tous les projecteurs : les élections présidentielles.

L'ANEMF y aura deux grands rôles. Le 1er sera de surveiller avec grande attention les programmes concernant la politique de santé des différents candidats ; le 2ème sera de savoir utiliser à notre avantage la fenêtre politique favorable que nous offre ce renouvellement de gouvernement. Les présidentielles représentent en effet pour **L'ANEMF** une opportunité exceptionnelle de faire passer nos revendications phares. Sans pour autant nourrir des espoirs déraisonnables, nous pourrions utiliser cette période favorable pour faire une place à nos idées, en termes de **démographie médicale**, **liberté d'installation**, ...

Les enjeux sont cruciaux, néanmoins les risques de cet exercice politique ne sont pas inexistantes. **L'ANEMF** devra être prudente, afin de ne pas faire l'objet d'une quelconque récupération politique. C'est pourquoi **L'ANEMF** a réaffirmé ce week-end son **indépendance vis à vis de tout parti politique**, valeur qui lui est très chère. Elle a pour vocation de représenter tous les étudiants en médecine quelles que soient leurs convictions politiques, et n'entend donc suivre aucune directive politique provenant d'un quelconque parti. Le bureau national de **l'anemf** ira donc à la rencontre de tous les candidats à la présidentielle, issus des différents partis politiques. L'idée est de préparer un terrain favorable pour les négociations futures avec le prochain gouvernement.

De nombreux sujets seront abordés ; notamment les **risques psycho-sociaux** (surmenage, harcèlement, pression hiérarchique...), le **statut de l'externe**, qui met souvent l'étudiant dans une situation précaire

Un travail sera effectué en collaboration avec les autres structures étudiantes, afin de donner plus de poids à nos propos.

De nouvelles facultés concernées par les expérimentations **PACES**

Depuis 2010, la **PACES** est la voie d'admission commune dans les études de médecine. C'est devant le fort taux de redoublements, d'échecs et de réorientations qu'une 1ère vague d'expérimentations a été lancée. Mises en place dans près d'une dizaine de villes aux rentrées 2014 et 2015, nous n'avons que très peu de recul à leur sujet et c'est pourquoi **L'ANEMF** s'est positionnée pour un report de futures expérimentations. Cependant, le **gouvernement vient de lancer un appel pour une 2^e vague d'expérimentations PACES dont la mise en place est prévue pour la rentrée 2017.**



ANEMF et indépendance

« Lundi 11h, je suis allé voir tous mes patients, je n'ai plus rien à faire. Il faut dire que ce matin le service est particulièrement calme. Le calme avant la tempête ? Je chasse rapidement cette pensée de mon esprit et me dirige vers le bureau des internes. Ceux-ci sont absorbés par un dossier particulièrement complexe ; je sors de la pièce, inutile de les déranger plus pour l'instant. C'est à ce moment que je tombe nez à nez avec la senior qui me voyant désœuvré, m'indique la salle de staff. Je vais m'installer et rejoint mes co-externes qui y sont déjà. Pas de sénior ? Étrange... Un homme entre et se présente. Il est visiteur médical pour un laboratoire. La conversation s'engage assez rapidement, avant que les médecins n'arrivent. Le calme se fait et la présentation commence. Il est là pour présenter les indications de la molécule X. Je le jauge rapidement du regard alors qu'il parle, il faut avouer qu'il est doué, un avocat n'aurait pas mieux plaidé pour son médicament. Il sait parler et rend son exposé vivant et intéressant. Mais fatigué, je finis par décrocher assez rapidement. Je regarde discrètement mon portable et répond à mes notifs. Je ne suis pas très attentive aux paroles du visiteur. Quelques minutes plus tard celui ci nous remercie et nous propose quelques croissants. Cool ! Je n'ai justement pas petit déjeuné ce matin. »

Anodin ? Pas si sûr. L'information donnée a-t-elle été impartiale et objective ? Des traitements par des molécules alternatives pour traiter la pathologie ont-elles été évoquées ? Peut-on objectivement savoir si la molécule présentée est la meilleure en termes de bénéfices/risques pour cette pathologie ? Lors de sa prescription future, le praticien saura-t-il

**1 MILLIARD
D'EUROS
DE BÉNÉFICE,
L'HÉPATITE C
ON EN VIT
TRÈS BIEN.**

Signez la pétition pour
faire baisser le prix des médicaments
sur www.leprixdelavie.com



Le Prix de la Vie

L'ANEMF ne s'intéresse pas uniquement à des problématiques qui concernent nos études. Elle l'a prouvé une fois de plus ce week-end, en apportant son soutien à l'association Médecins du Monde dans sa campagne « **Le Prix de la Vie** ». Mais en quoi consiste cette campagne au juste ?

« Seul 1% des français peut se permettre d'avoir une hépatite C », « Une leucémie c'est en moyenne 20 000% de marge brute. » « Après l'immobilier et le pétrole, quel est l'un des marchés les plus rentables ? La maladie. »

« Bien placé, un cancer peut rapporter jusqu'à 120 000 euros. »...

Autant de phrases choc pour **dénoncer le prix exorbitant de certains médicaments** qui arrivent sur le marché. Un traitement anti-leucémie est vendu 40 000 € par an et par patient, un médicament contre l'hépatite C chronique est vendu 41 000 € par patient, ... Les exemples sont nombreux. Les prix sont dans une dynamique d'escalade démesurée, **qui n'est pas soutenable pour notre système de santé** et qui met en péril l'accès aux soins.

Ce travail qu'entame l'ANEMF sur cette thématique prend tout son sens dans le contexte de notre réflexion sur l'indépendance

faire la part entre information médicale fiable et **stratégie commerciale** ? Peut-on parler d'influence si plus tard l'étudiant associe automatiquement la pathologie à la molécule X (même si elle n'est pas forcément celle prescrite en 1^{ère} intention ? **Le visiteur médical est soumis à un certain nombre d'obligations légales.** Si l'on considère la situation précédente, il aurait par exemple dû fournir aux médecins entre autres le RCP du médicament ANSM, son niveau d'ASMR, ainsi qu'un classement du médicament en matière de prescription mentionné dans l'AMM. Le visiteur n'aurait jamais dû se retrouver seul en compagnie d'étudiants en formation, ... D'autant plus que ceux-ci n'ont pas l'impression d'avoir été influencés. Si ces obligations sont rarement respectées, elles ont été mises en place dans un but bien précis : limiter l'influence d'une information commerciale sur les prescriptions futures du professionnel de santé. Tout cela dans l'idée de protéger le patient.

Le combat qu'Irène Frachon, pneumologue de Brest, a mené pour révéler la toxicité du Médiator et stopper sa commercialisation a été un pas de plus vers une **prise de conscience** des dangers de cette influence.

Cela fait déjà quelques temps que l'ANEMF s'intéresse à cette problématique. Cet hiver, l'ANEMF recevait Anne Chailleu la présidente de FORMINDEP. Cette association travaillant pour une information médicale indépendante, dans laquelle de nombreux médecins s'investissent chaque jour, lutte pour l'indépendance vis à vis de l'industrie pharmaceutique. La formation des professionnels de santé est aussi concernée : FORMINDEP révélera prochainement un classement des facultés en fonction de leur politique en termes de lien avec les laboratoires pharmaceutiques. alors tenez-vous au jus !

Pour plus d'infos n'hésitez pas à fouiller et à me contacter ! (Promis je ne mords pas...)

Site de l'ANEMF : www.anemf.org

Site de l'AEM2 : www.aem2.org

Mes adresses mail : laurenacordaire@gmail.com
anemf@aem2.org

Mon GSM : +33 6 79 78 50 38